

PROGRAMME DE FORMATION

Réflexologie globale de rééquilibrage du corps - Niveau II - Shiatsu sur l'ensemble du corps et réflexologie de régulation

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Appliquer de nouveaux protocoles pour perfectionner sa pratique des techniques de toucher réflexe.

Utiliser de nouvelles techniques de shiatsu sur de nouvelles parties du corps pour apaiser et détendre les patients ou usagers pris en charge.

Programme

"• Apprentissage et intégration d'une méthode de toucher réflexe sur l'ensemble du corps (tête, dos, membres supérieurs et inférieurs, mains, pieds, abdomen).

• Appréhender le toucher juste et efficace spécifique à cette pratique corporelle.

• Etude de différentes pratiques :

- Podoréflexologie générale : perfectionnement et complément aux acquis du protocole initial.

- Shiatsu global de régulation sur tout le corps.

• Proposition d'un protocole complet pouvant se subdiviser en phases distinctes autonomes de courte durée, aisément intégrables dans des soins de confort lors de la prise en charge d'un patient ou d'un usager.

NB - Ce stage ne s'adresse pas aux masseurs-kinésithérapeutes."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices pratiques en binôme. Échanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module et avoir eu une pratique effective des protocoles.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.